

## **Évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace 2012-2013**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE ESA Saint-Luc Liège**

Comité des experts :  
Mme Corinne LE NEUN, présidente  
MM. Bernard CAZAUX, Patrick CORILLON, Mmes Catherine DE BRAEKELEER  
et Fabienne PIRONET et MM. Jean THERRIEN et Martin TOM DIECK, experts

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 17, 18 et 19 avril 2013 à l'Institut Saint-Luc Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

## **PRESENTATION DE L'INSTITUTION**

L'école supérieure des arts de Saint-Luc Liège organise dix options différentes : Bande dessinée, Graphisme, illustration, Publicité, Photographie, Peinture, Sculpture, Architecture d'intérieur, Design industriel et Restauration-conservation d'œuvres d'art. Les sept premières sont sanctionnées du grade de bachelier. Pour les trois dernières, le grade de bachelier est suivi du grade de master (en 1 ou 2ans). Au terme de la première année du master, les étudiants peuvent choisir de faire une deuxième année de master dans l'une des finalités suivantes : spécialisée, didactique ou approfondie.

Saint-Luc Liège organise finalement l'agrégation à l'enseignement secondaire supérieur pour les futurs enseignants dans le domaine de l'art.

## **CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 Le comité des experts a pu constater une grande diversité dans l'offre de formation. Saint-Luc Liège est également un établissement exceptionnel en raison du nombre important d'étudiants. Le comité a apprécié la grande ingéniosité des équipes pédagogiques afin de gérer au mieux ces 1200 étudiants.
- 2 L'établissement est particulièrement attentif à l'endroit des jeunes candidats non initiés aux champs des arts plastiques, visuels et de l'espace et il est généreux dans son accueil. Il met en avant des valeurs humanistes avec une sensibilité à l'individu très présente : bien-être, sécurité, qualité de la formation et engagement civique et social. Les enseignements très structurés en première année permettent une transition et une adaptation favorable pour les nouveaux étudiants entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.
- 3 La professionnalisation est l'une des qualités majeures reconnues à Saint-Luc Liège. Les étudiants sont dotés d'un bon bagage de savoir-faire techniques comme en attestent les anciens étudiants et les professionnels rencontrés. Ceux-ci se sont dits très satisfaits des compétences des étudiants stagiaires et aussi de celles des diplômés débutant leur carrière professionnelle.
- 4 Il convient de saluer l'engagement remarquable de l'établissement concernant l'organisation des stages et leur intégration dans la formation tant sur le type court que sur le type long. Certaines options valorisent la possibilité de stages à l'international ainsi que l'opportunité de stages transdisciplinaires : les équipes pédagogiques veillent au suivi personnalisé des étudiants, à la remise d'un rapport de stage de qualité, à l'implémentation par les étudiants d'une banque de données autorisant le partage d'expériences et aux liens tissés entre le personnel enseignant et les maîtres de stage.
- 5 L'établissement engage une réflexion sur le référentiel de compétences dont il convient de poursuivre la mise en place au sein des options (**Recommandation 1**).
- 6 Il existe une bonne articulation entre la théorie et la pratique pensée à l'échelle de l'établissement de façon très fine. Les équipes ont évité de massifier les cours théoriques et veillé à leur adaptation aux différentes options.
- 7 Le comité salue la mise en place d'un module dédié à la méthodologie du mémoire.
- 8 Les supports de cours et fiches ECTS existent et sont disponibles.
- 9 Le comité des experts salue la mise en place du parrainage entre étudiants, facteur de convivialité, d'aide à la réussite et tout autant, instrument d'adaptation des jeunes arrivants dans leur nouvel environnement.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 En règle générale, l'établissement doit veiller à l'application d'une politique de véritables équivalences lors du passage d'une option à l'autre, situation naturellement favorisée par l'important panel d'offres de formation de Saint-Luc Liège (**Recommandation 2**).
- 2 Les critères et les modalités d'évaluation au sein des fiches ECTS mériteraient d'être davantage développés ou explicités (**Recommandation 3**).

- 3 Le comité des experts n'a pas bien cerné la manière dont l'autonomie de l'étudiant est progressivement développée tant dans le cycle court que dans le cycle long. Il souhaite porter à l'attention des équipes diverses suggestions (**Recommandation 4**) :
- intégrer dans les grilles de cours, un panel de cours au choix de manière à singulariser les parcours ;
  - réfléchir à la possibilité de réaliser un stage interne dans d'autres options ;
  - encourager et développer des collaborations par projets (entre plusieurs options - transversalité) au même titre que sont encouragés avec justesse les activités verticales qui brassent plusieurs années d'une même option. Sur ce point particulier, les étudiants ont apprécié les expériences déjà réalisées, les anciens étudiants témoignent aussi de l'impact structurant des activités de cette nature dans leur devenir professionnel. Ce moment privilégié pourrait aussi être l'occasion d'une invitation à une personnalité extérieure ;
  - introduire des exercices de prise de parole sur les projets devant le collectif de la classe, et ce dès les premières années de la formation. Cette approche pédagogique pourrait être une des solutions au sentiment d'attente peu productif lors des suivis individuels.
- 4 Le comité des experts encourage l'établissement à accentuer la formation aux technologies de l'avenir (**Recommandation 5**).
- 5 Le comité d'experts a apprécié la très belle analyse portée par les équipes enseignantes conscientes des difficultés intrinsèques de la mise en œuvre des masters, avec des difficultés de temporalité du master 1 au master 2. Le projet d'établissement doit se positionner clairement sur ce point et développer les arguments pédagogiques d'un master en deux ans sachant qu'au plan européen et professionnel, le développement de la formation sur 5 ans est un atout voire une exigence. L'établissement doit se donner les moyens de l'encadrement de l'enseignement de ces deux années de master (**Recommandation 6**). La question est posée par les experts d'un décalage possible entre les ambitions inhérentes aux masters et la longue tradition de professionnalisation portée par l'établissement avec des formations de type court. Ce décalage peut néanmoins parfaitement trouver sa résolution en proposant une formation tout aussi exigeante sur ces deux cycles. Le comité souhaite finalement rappeler que le master est également l'endroit d'inscription du séminaire de recherche comme outil réflexif sur les pratiques et leurs devenirs et qu'il convient donc d'introduire ces problématiques dans la réflexion à engager sur les masters (**Recommandation 7**).
- 6 L'absence de la pratique de l'anglais au sein de la formation est très préjudiciable pour le développement professionnel, technique et scientifique de l'étudiant. Cette question doit être abordée et la réponse peut ne pas être nécessairement externalisée (**Recommandation 8**).
- 7 Les experts encouragent l'établissement à réfléchir à la manière d'organiser les stages dans toutes les options ainsi qu'à la durée de ceux-ci. Il convient également de prendre en compte les demandes du milieu professionnel en matière de calendrier (**Recommandation 9**).
- 8 Les experts attirent l'attention de l'établissement sur le fait que le stage peut se faire soit en vue de la professionnalisation soit, pour les options qui relèvent plus spécifiquement des « Beaux-arts », en vue de développer la connaissance et les contacts qu'il convient d'établir avec les milieux artistiques et culturels au-delà de la problématique des métiers (**Recommandation 10**).

## CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

#### a) Ressources humaines

- 1 Le comité des experts souhaite saluer l'engagement et le dévouement des équipes enseignante et administrative et la bonne architecture du partage des tâches du personnel administratif dans un esprit très positif.
- 2 Il souligne l'attention portée à la formation pédagogique des enseignants qui sont, pour une grande majorité d'entre eux, dotés de diplômes idoines, ainsi que la possibilité de formations à l'étranger permise dans certains cas grâce à une souplesse d'organisation d'horaire.

#### b) Ressources matérielles

- 3 L'appropriation et la gestion du site en regard de son échelle et de son ampleur s'avèrent excellentes. Le site offre un environnement de travail ouvert et agréable.
- 4 Le comité des experts a trouvé un grand intérêt dans le fonctionnement de l'atelier « machines » avec une personne de référence dont il conviendra d'anticiper le départ en transmettant l'expérience acquise (**Recommandation 11**). Le parc informatique couvre les besoins et le matériel pédagogique est disponible dans les locaux de cours.
- 5 La cafétéria, équipement de qualité, fonctionne comme un lieu rassembleur et de grande convivialité.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

#### a) Ressources humaines

- 1 L'absence de ressources humaines supplémentaires allouées pour l'encadrement du master 2 est dommageable à la structuration du second cycle.

#### b) Ressources matérielles

- 2 Certains ateliers ressemblent plus, pour nombre d'entre eux, à des classes de cours ; les experts recommandent donc à l'établissement d'encourager une plus grande appropriation de l'atelier par l'option. L'atelier doit être habité au sens où il devient le centre de la formation artistique de l'étudiant et aussi un lieu d'émulation exceptionnel dont la dynamique se lie forcément aux conditions d'appropriation par le groupe d'étudiants (**Recommandation 12**).
- 3 Les étudiants doivent être encouragés à mieux travailler avec les ressources de la bibliothèque, les experts proposent plusieurs pistes pour ce faire : l'élargissement des horaires, une présentation systématique de la bibliothèque aux étudiants arrivants ainsi qu'une remobilisation de l'équipe enseignante en ce qui concerne la constitution et l'actualisation du fonds dans le cadre d'une politique d'achats concertée (**Recommandation 13**).

## **CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 L'établissement offre en son sein de nombreux petits boulots d'étudiants dont certains en lien direct avec la pratique artistique et culturelle.
- 2 Le comité d'experts salue l'existence du Conseil culturel mis en place de longue date et la création du journal de Saint-Luc comme des outils très pertinents de gouvernance. Instruments de visibilité et de pédagogie, ils gagneraient cependant à impliquer davantage les différentes parties prenantes de l'établissement (**Recommandation 14**).
- 3 Les divers lieux d'exposition avec des programmations internationales sont des lieux remarquables d'expérimentation à l'échelle 1 pour les étudiants. Le comité des experts salue également les dispositifs d'ancrage de l'établissement au sein de la ville ; il est particulièrement bien implanté et assume tant des missions sociales que culturelles.
- 4 Le comité des experts tient à souligner l'accueil de nombreux étudiants Erasmus, l'organisation de plusieurs séances d'information et la présence d'un enseignant délégué Erasmus au sein de chaque option.

### *PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE*

Le comité des experts déplore à l'inverse le faible taux d'étudiants partants en Erasmus et la réticence de certains enseignants à encourager ces départs.

## CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts souhaite souligner la rédaction remarquable du rapport d'autoévaluation sans contraintes ; clair et lucide, il donne de l'établissement une image conforme à la réalité observée. Il atteste d'une démarche qualité concertée et d'une bonne implication des différentes équipes grandement mobilisées pour sa réalisation. Les enjeux de la démarche qualité sont compris et saisis comme moteur d'une dynamique de travail. Diverses réalisations ont d'ailleurs pu être constatées depuis la remise du rapport d'autoévaluation.
- 2 Le comité salue également le travail exemplaire de la coordonnatrice qualité et encourage désormais l'établissement à définir un plan d'action priorisé, en déterminant un échéancier et en identifiant les personnes responsables des chantiers (**Recommandation 15**).

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 De manière générale, malgré la culture d'établissement commune aux options, le comité des experts n'a pas perçu d'échanges de bonnes pratiques entre celles-ci. Les experts recommandent donc à l'établissement de favoriser et encourager les échanges entre toutes les options (**Recommandation 16**). En outre, certains experts se sont dits étonnés de constater que toutes les options ne soient pas représentées au Conseil de gestion pédagogique.
- 2 Il existe peu ou pas de transparence dans le budget alloué à chaque option. Ceci ne permet pas à ces dernières de gérer de manière prévisionnelle leurs besoins pédagogiques, notamment au niveau des intervenants extérieurs et de l'achat de matériel.
- 3 Il serait important de constituer une mémoire collective du suivi des étudiants sortants et des professionnels formés par Saint-Luc (**Recommandation 17**).
- 4 Saint-Luc Liège est un établissement à la veille d'une modification importante au niveau de la gouvernance ; celle d'un changement de direction et de la possibilité d'un apport important au niveau du corps enseignants (en rééquilibrage du nombre d'étudiants inscrits sur ces cinq dernières années).  
Le Conseil de gestion pédagogique ne pouvant pour diverses raisons représenter l'ensemble des options, le comité des experts recommande la création d'une commission *ad hoc* pour gérer cette transition stratégique, commission dans laquelle les étudiants, les anciens et les professionnels pourraient prendre une part active (**Recommandation 18**).
- 5 L'évaluation des enseignements par les étudiants serait également un outil favorable pour prendre l'avis des étudiants sur le programme d'enseignement qui leur est proposé. Cette opportunité apporte des données essentielles à l'analyse des besoins et permet d'améliorer l'offre de formation (**Recommandation 19**).
- 6 La commission *ad hoc* pourrait également améliorer la communication interne entre les différentes parties prenantes. Les experts encouragent l'établissement à poursuivre les démarches d'ores et déjà entreprises afin d'améliorer celle-ci (**Recommandations 20**).



## ***Conclusion***

---

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite d'évaluation externe, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments qui suivent.

L'Institut Saint-Luc Liège est un établissement bien géré, en capacité d'accueillir dans des conditions optimales un nombre très important d'étudiants sur une offre de formation diversifiée. Il s'est depuis quelques années doté d'outils de gouvernance innovants et d'une politique culturelle au profit de l'activité pédagogique. Cette programmation lui a également permis d'être identifié comme un acteur de premier plan sur la scène artistique et culturelle liégeoise.

Le comité d'experts encourage l'établissement à poursuivre la réévaluation collégiale du projet pédagogique qu'il a déjà largement entamée et qui permettrait notamment la structuration complète des masters sur deux ans et la réalisation des objectifs pédagogiques spécifiques au type court.

Pour exemple, l'option Conservation-restauration des œuvres d'art (CROA) a déployé, ces dernières années, entre autres avec la création d'une nouvelle option, une stratégie d'inscription dynamique de sa formation parmi la communauté scientifique et professionnelle des conservateurs et restaurateurs. L'établissement doit se positionner par rapport à cette orientation et réfléchir sur le positionnement et la légitimité de son option et la manière dont elle peut s'inscrire sur l'échiquier des offres existantes.

Il devra également considérer la place du numérique dans les différentes options ainsi que le développement de la recherche propre aux formations qu'elle délivre.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Grande diversité dans l'offre de formation</li><li>⇒ Ingéniosité des équipes pour gérer 1200 étudiants</li><li>⇒ Accueil généreux des candidats</li><li>⇒ Importance de la professionnalisation (bon bagage de savoir-faire techniques)</li><li>⇒ Organisation de stages intégrés à la formation</li><li>⇒ Réflexion sur le référentiel de compétences</li><li>⇒ Bonne articulation théorie-pratique</li><li>⇒ Organisation de modules de méthodologie de la recherche</li><li>⇒ Supports de cours et fiches ECTS disponibles</li><li>⇒ Parrainage entre étudiants</li><li>⇒ Engagement et dévouement des équipes</li><li>⇒ Attention portée à la formation pédagogique des enseignants</li><li>⇒ Bonne appropriation et bonne gestion du site</li><li>⇒ Présence d'une cafétéria et d'un restaurant</li><li>⇒ Grand intérêt de l'atelier « machines »</li><li>⇒ Mise en place du Conseil culturel, du journal Saint-Luc et présence de divers lieux d'exposition</li><li>⇒ Bon ancrage dans la ville</li><li>⇒ Rapport de qualité, démarche concertée et grande implication des équipes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Absence de politique pour les équivalences entre options (passerelles)</li><li>⇒ Critères et modalités d'évaluation insuffisamment développés</li><li>⇒ Difficultés d'encadrement des masters</li><li>⇒ Absence de pratique de l'anglais</li><li>⇒ Absence de stage dans certaines options</li><li>⇒ Ateliers ressemblant plus, pour certains, à des classes de cours classiques</li><li>⇒ Faible utilisation de la bibliothèque</li><li>⇒ Faible taux d'étudiants partant en Erasmus</li><li>⇒ Peu d'échanges entre les options</li><li>⇒ Peu de transparence dans le budget alloué à chaque option</li></ul>

### Opportunités et risques

- ⇒ Site d'exception qui prend sa place dans la cartographie culturelle de Liège
- ⇒ Environnement socioculturel local et national riche et dynamique

### Recommandations

- ⇒ Poursuivre la mise en place de la démarche par compétences
- ⇒ Expliciter les critères et modalités d'évaluation
- ⇒ Veiller au développement de l'autonomie de l'étudiant (choix d'enseignements, organisation de stages internes, encourager les collaborations par projets, etc.)
- ⇒ Accentuer la formation aux technologies de l'avenir
- ⇒ Se positionner clairement sur les modalités et la fonction des masters et se donner les moyens de leur encadrement
- ⇒ Veiller à l'apprentissage de l'anglais
- ⇒ Veiller à l'organisation des stages dans toutes les options
- ⇒ Veiller à l'appropriation des ateliers par les étudiants
- ⇒ Encourager les étudiants à utiliser les ressources de la bibliothèque
- ⇒ Favoriser et encourager les échanges entre options
- ⇒ Accroître la transparence dans les budgets disponibles par options (organisation prévisionnelle)
- ⇒ Constituer une mémoire collective du suivi des anciens étudiants
- ⇒ Améliorer la communication interne à l'établissement et veiller à son efficacité



Evaluation 2012-2013 des cursus  
**Arts plastiques, visuels et de  
l'espace**

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

ERIC VANDENBERG.

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)  
de l'autoévaluation